

**24<sup>ème</sup> session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**(18-29 janvier 2016)**

**Iles Salomon**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 25 janvier 2016 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer \* ainsi que la délégation des Iles Salomon.

La France salue les engagements pris par les Îles Salomon en matière de droits de l'Homme depuis sa précédente audition dans le cadre de l'Examen périodique universel, en 2011, notamment les mesures qui ont été prises pour prévenir et pour lutter contre les violences domestiques, en particulier la création de refuge pour les victimes. Elle invite les Îles Salomon à poursuivre cet engagement.

La France souhaite faire les recommandations suivantes aux Îles Salomon :

- Compléter leurs engagements internationaux en ratifiant en priorité au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;

- Ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, qu'elles ont déjà signée ;
- Signer et ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection des droits de l'enfant, conformément aux engagements internationaux des îles Salomon, en mettant notamment en place un système de justice spécifique pour les mineurs ;
- Poursuivre les efforts pour garantir le fonctionnement effectif de la Commission Vérité et Réconciliation.

Je vous remercie./